



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 02 Février 2021,

Eric FIEVEZ
Secrétaire Général

A

Monsieur Le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Objet : Difficultés relatives aux nouvelles lignes directrices de gestion des CAP

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les difficultés relatives à l'application de la Loi du 06 Août 2019 relative à la transformation de la fonction publique et des nouvelles lignes directrices de gestion des CAP.

En effet, celle-ci ambitionne (entre autres sujets) de promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace dans le respect des garanties des agents publics. Elle en montre pourtant largement ses limites aujourd'hui.

Les organisations syndicales ne siègent plus depuis 2020 sur les campagnes de mobilité et depuis 2021 sur les CAP d'avancement ce qui prive au passage nos agents de la primeur des résultats. Les calendriers ne sont pas non plus clairement définis en amont.

Les agents tous corps confondus attendent donc légitimement les résultats des campagnes de mobilité ou d'avancement qui ne cessent d'être retardées. Les agents concernés sont dans l'attente sans qu'aucune explication valable ne soit donnée.

La CFDT Pénitentiaire défend le dialogue social et revendique la meilleure organisation et information des mobilités et des avancements au bénéfice de tous.

A ce jour, les personnels sont las et en ont plus qu'assez de ce manque de considération à leur égard. Ils méritent qu'on leur apporte un minimum d'explications, de clarté et que les délais de transmission des résultats soient respectés.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, Recevez Monsieur Le Garde des Sceaux, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour la CFDT Pénitentiaire
Eric Fievez,
Secrétaire Général